



**DEPARTEMENT DU GARD
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CEZE CEVENNES**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2020**

Date de la convocation : 31 août 2020
Date d'affichage : 31 août 2020
Nombre de membres afférents au conseil communautaire : 39
Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 33
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 33
Nombres de procurations : 5
Nombre de voix exprimées : 38

L'an deux mille vingt et le huit septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la communauté de communes, à Saint-Ambroix, sur la convocation qui leur a été adressée par Olivier MARTIN, Président.

Présents (33) : ANDRE Jean-Paul - BASSIER Jérôme- BERNARD Jean - BERNARD Wladimir - BOFILL Olga - BONNEFOY Bernard - BOUIS Florence - CARRE Marie - CAYRON Didier - CAZALET Frédérique - CHALVIDAN Henri - CHARPENTIER Jean-Pierre - COSTE Geneviève - COSTE Jean-Marie – DAUBLON Thierry - DE FARIA Jean-Pierre – DUMAS Patrick - FLANDIN Jean-François - GILLES Cyril - GUILLAUME Denis - ITIER Jean-Marie - MALBOS Marie-Hélène - MARTIN Olivier - MOLIERES Sylvette – MOLLE Jacques - PAYAN Jean-Christophe - PIALET Daniel - ROUX Christine - SILHOL Guy - VERCOUTERE Georges - VIGOUROUX Claude - WIEREPANT Micheline – BERNARD Nathalie

Pouvoirs (5) :

PERCETTI Paul a donné pouvoir à Jean-Pierre DE FARIA
ROUSSEL Chrystelle a donné pouvoir à Jean-Christophe PAYAN
CHAULET Edouard a donné pouvoir à Olga BOFILL
LASIA Yolande a donné pouvoir à Olivier MARTIN
PORTALES Bernard a donné pouvoir à Jacques MOLLE

Suppléant :

BERNARD Nathalie a remplacé CLEMENCON Bruno

Excusés : PORTALES Bernard – CHAULET Edouard – ROUSSEL Chrystelle –LASIA Yolande- PERCETTI Paul.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Jean-Pierre DE FARIA.

Monsieur le Président propose d'approuver le procès-verbal du conseil communautaire du 24 juillet 2020. Le procès-verbal de la séance du 24 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.



PROCES VERBAL DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N°80-2020

OBJET : DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE AB CEZE

Monsieur le Président informe les membres présents qu'il y a lieu de désigner les 4 délégués titulaires et les 4 délégués suppléants de la Communauté de Communes de Cèze Cévennes au sein du Syndicat Mixte AB CEZE.

Monsieur le Président a fait appel à candidatures.

Se sont portés candidats :

CARRE Marie

COSTE Jean-Marie

DE FARIA Jean-Pierre

DEDIRA NADAL Mireille

DUMAS Patrick

PAYAN Jean-Christophe

PIALET Daniel

VIGOUROUX Claude

Monsieur le Président a sollicité les membres présents afin d'obtenir leur accord, pour ne pas voter à bulletin secret, dans le cadre des dispositions dérogatoires prises pendant le COVID 19.

Il a été décidé à l'unanimité de voter à bulletin secret, pour l'élection des délégués titulaires et suppléants au Syndicat Mixte AB CEZE

Après un vote effectué à bulletin secret conformément aux textes,

- **DECIDE** : d'élire ainsi qu'il suit les délégués au Syndicat Mixte AB CEZE :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
PAYAN Jean-Christophe	DESIRA NADAL Mireille
DE FARIA Jean-Pierre	PIALET Daniel
DUMAS Patrick	CARRE Marie
VIGOUROUX Claude	COSTE Jean-Marie

DIVERS :

Messieurs BONHOMME Thierry et DIVOL Bruno sont intervenus en séance et ont fait une présentation aux membres présents du projet WIGARD FIBRE concernant le déploiement de la fibre sur le territoire.

Le Président.
Olivier MARTIN.



-120 Route d'Uzès prolongée - 30300 SAINT-VIARREUX - Tél. 01 66 83 77 87 - Fax : 01 66 83 77 88
Email: secretariat@cc-cze-cevennes.fr / www.cze-cevennes.fr

Accusé de réception en préfecture
030-200035129-20200908-PV032020-AU
Reçu le 14/09/2020